



GUIDE DE L'EXPOSANT

21 au 24 novembre 2011 • www.QuebecExploration.qc.ca

AEMQ
ASSOCIATION DE
L'EXPLORATION MINIÈRE
DU QUÉBEC

*Ressources naturelles
et Faune*

Québec 

Québec Exploration est un congrès de grande envergure qui s'adresse aux intervenants qui travaillent dans les domaines des ressources minières et des sciences de la Terre. Les salles d'exposition y sont un lieu privilégié de rencontres et d'échanges entre exposants et congressistes.

Avertissement

Les exposants s'engagent à prendre connaissance du *Guide de l'exposant* et à respecter toutes les directives qu'il renferme. Les organisateurs du congrès se réservent le droit de refuser les exposants qui ne s'y conformeront pas. Certains éléments de ce guide peuvent être révisés ou modifiés en tout temps.

Règles d'attribution des espaces d'exposition

Les exposants de **Québec Exploration 2010** sont invités à renouveler leur location d'espace. Une période de quatre semaines est allouée pour confirmer le renouvellement de location et pour en effectuer le paiement.

Lors du renouvellement de l'espace, un exposant peut également se placer sur la liste d'attente pour changer de salle au cas où un espace se libèrerait (voir le formulaire ci-joint).

Les espaces libérés sont par la suite offerts aux compagnies qui se sont inscrites sur la liste d'attente, et ce, par ordre chronologique d'inscription. Notez toutefois que la priorité sera donnée aux exposants qui étaient présents à Québec Exploration 2010.

Le comité organisateur se réserve le droit de regrouper certains exposants par secteur d'activité. Il se réserve également le droit de refuser un exposant si la mission, les services ou produits de cette compagnie ne correspondent pas à la vocation du congrès.

Un délai de quatre semaines est alloué aux nouveaux exposants pour payer la location d'espace. Après ce délai, l'espace est offert au suivant sur la liste. Ce délai est valide jusqu'au 31 août 2011. Après cette date, il sera de plus courte durée et ajusté en fonction du temps restant avant la tenue du congrès.

Tous les espaces locatifs comprennent les éléments suivants :

- 1 table nappée de 6 pieds de longueur sur 30 pouces de profondeur;
- 2 chaises;
- 1 source électrique de 750 watts;
- 1 connexion Internet sans fil (sauf pour les chambres où la connexion sera avec fil).

Salles d'exposition

(voir plans des salles)

Salle de Bal

Vaste salle de prestige. Un emplacement mesure **10 pieds de façade sur 8 pieds de profondeur** et est délimité par des rideaux.

Coût de location

2 100,00 \$/espace comprenant **2 laissez-passer pour le congrès**. Pour les membres corporatifs de l'AEMQ.

2 400,00 \$/espace comprenant **2 laissez-passer pour le congrès**. Pour les non-membres corporatifs de l'AEMQ.

Salon Verchères

Carrefour achalandé situé entre la Salle de Bal et le Salon Frontenac, principale salle de conférence. Un emplacement mesure **10 pieds de façade sur 8 pieds de profondeur**.

Coût de location

3 000,00 \$/espace comprenant **2 laissez-passer pour le congrès**. Pour les membres corporatifs de l'AEMQ.

3 300,00 \$/espace comprenant **2 laissez-passer pour le congrès**. Pour les non-membres corporatifs de l'AEMQ.

Le Champlain

Situé à gauche du Bar-salon Le Saint-Laurent, au bout de l'allée centrale du Château et également accessible par le Salon Jacques-Cartier. Un emplacement mesure **10 pieds par 5 pieds de profondeur** et est délimité par des rideaux.

Coût de location

1 300,00 \$/espace comprenant **2 laissez-passer pour le congrès**. Pour les membres corporatifs de l'AEMQ.

1 600,00 \$/espace comprenant **2 laissez-passer pour le congrès**. Pour les non-membres corporatifs de l'AEMQ.

Salon Place d'Armes

Situé au rez-de-chaussée, à proximité du centre d'accueil. Un emplacement mesure **10 pieds de façade sur 8 pieds de profondeur** et est délimité par des rideaux.

Coût de location

1 500,00 \$/espace comprenant **2 laissez-passer pour le congrès**. Pour les membres corporatifs de l'AEMQ.

1 800,00 \$/espace comprenant **2 laissez-passer pour le congrès**. Pour les non-membres corporatifs de l'AEMQ.

Salon Jacques-Cartier

Situé au rez-de-chaussée. Un emplacement mesure **10 pieds de façade par 5 pieds de profondeur** et est délimité par des rideaux.

Coût de location

1 500,00 \$/espace comprenant **2 laissez-passer pour le congrès**. Pour les membres corporatifs de l'AEMQ.

1 800,00 \$/espace comprenant **2 laissez-passer pour le congrès**. Pour les non-membres corporatifs de l'AEMQ.

Chambres 121 à 137

Chambres spécialement aménagées pour recevoir des exposants. Elles sont situées au deuxième étage, à proximité des autres salons d'exposition.

Coût de location

1 300,00 \$/chambre (100 pi²) comprenant **2 laissez-passer pour le congrès**. Pour les membres corporatifs de l'AEMQ.

1 600,00 \$/chambre (100 pi²) comprenant **2 laissez-passer pour le congrès**. Pour les non-membres corporatifs de l'AEMQ.

Récapitulatif des espaces disponibles

	Espaces locatifs					Laissez-passer
	8' x 10'	5' x 10'	100 pi ²	Coût		
				membre	non-membre	
Salle de Bal	37			2 100 \$	2 400 \$	2
Salon Verchères	7			3 000 \$	3 300 \$	2
Salon Place d'Armes	9			1 500 \$	1 800 \$	2
Salon Jacques-Cartier*		10		1 500 \$	1 800 \$	2
Chambres			11	1 300 \$	1 600 \$	2
Le Champlain		15		1 300 \$	1 600 \$	2

* L'espace 104 est loué pour 7 500 \$ aux membres coopératifs de l'AEMQ et 9 000 \$ aux non-membres.

Si vous désirez devenir membre corporatif de l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ), prenez connaissance de l'invitation ci-jointe.

Services offerts

Salles de réunion et de réception

Des salles sont mises à votre disposition les 21, 22 et 23 novembre à compter de 17 h. Le coût d'une salle varie selon sa dimension. Les organisateurs du congrès ne prennent pas en charge le service de traiteur ni de l'audiovisuel.

- Le Salon Québec (25 personnes) : 200,00 \$/soir
- Le Salon Lévis (20 personnes) : 150,00 \$/soir
- Le Salon Saint-Louis (40 personnes) : 200,00 \$/soir
- Le Salon Laval (80 personnes) : 250,00 \$/soir

Voir le plan d'aménagement pour l'emplacement des salles.

Prenez note que des salles de réunion sont aussi disponibles de jour, et ce, gratuitement.

Pour réserver une salle de réunion, vous devez joindre monsieur Christian Fortin au (sans frais) 1 866 249-0649 ou (local) 418 627-6269, poste 5207.

Location de structure de kiosque et de matériel d'exposition

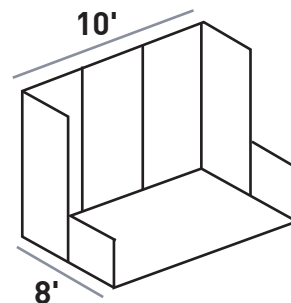
Vous pouvez utiliser votre propre matériel pour construire le kiosque. Vous pouvez aussi louer le matériel en spécifiant vos besoins dans le **contrat de location**.

Coûts de location

- Structure : 350,00 \$
- Comptoir : 75,00 \$
- Tabouret : 30,00 \$

Le service inclut la manutention et l'installation. L'installation s'effectuera le lundi 21 novembre et le démontage, le jeudi soir 24 novembre après 16 h.

La structure de kiosque de type « Maxim » comprend 3 panneaux d'un mètre de large et un éclairage d'appoint.



Service d'entreposage

- À partir du **1^{er} novembre 2011**, vous pouvez entreposer votre matériel à Québec.
- Les frais de transport ne sont **pas inclus** dans ce service.
- Le matériel doit être récupéré au plus tard le **16 décembre 2011**.

Coûts

200,00 \$/kiosque

Ce service comprend :

- la manutention et l'entreposage du matériel d'exposition;
- l'entreposage des contenants vides pour la période de l'exposition.

Adresse de réception :

Monsieur Guy Lachance
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
935, Place Fernand-Dufour
Québec (Québec) G1M 3B2

Il est également possible de bénéficier de ce service uniquement avant ou après le congrès; le coût est alors de 100,00 \$/kiosque et de 150,00 \$/kiosque si réservé après le **21 novembre**. Veuillez toutefois nous le spécifier clairement.

Notes

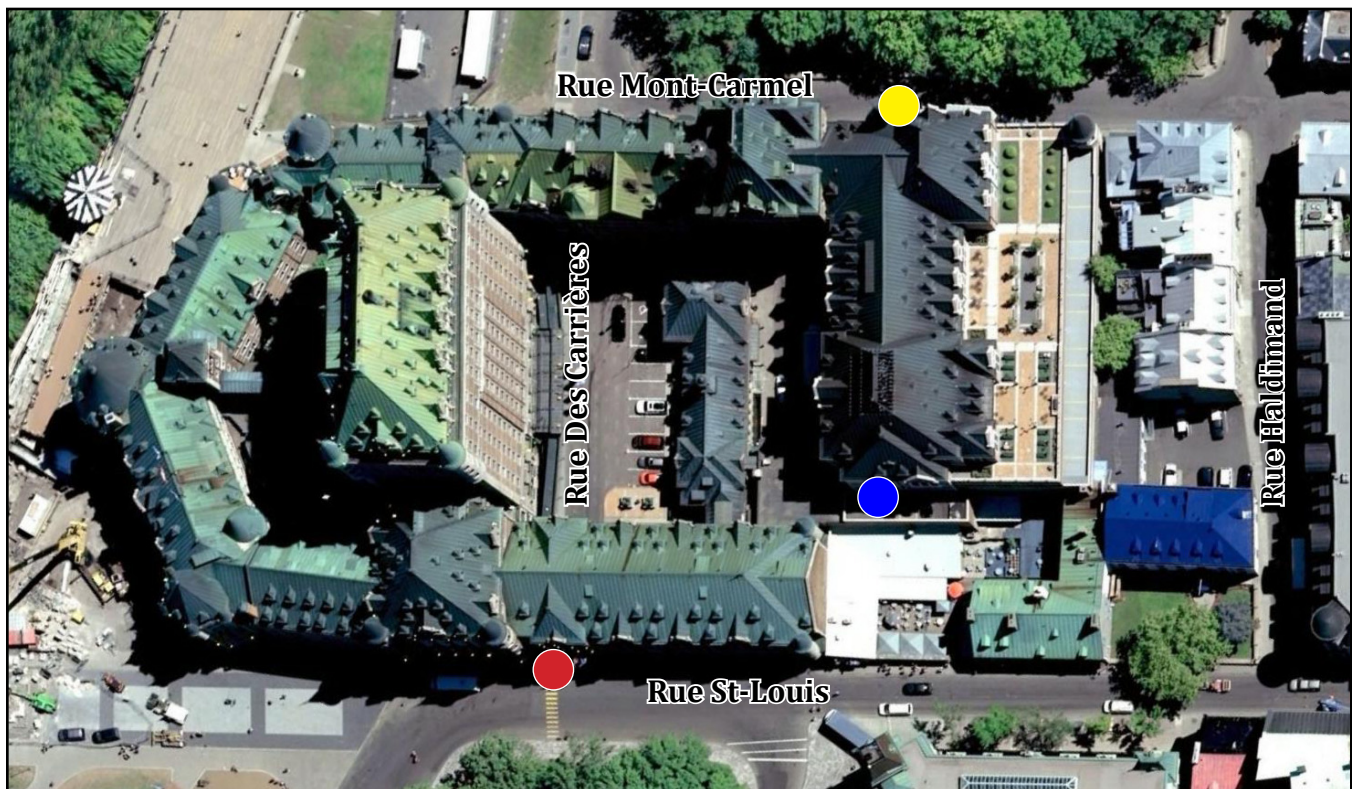
- Le poids du matériel d'exposition ne devra pas dépasser 110 kg (250 livres).
- Le montage et le démontage du kiosque ne sont pas inclus dans le service.
- Il est important d'identifier les contenants avec le **nom de l'exposant et son numéro d'emplacement**.
- Aucun matériel ne sera livré au Château Frontenac avant le lundi 21 novembre.

Stationnement et débarcadère

Pour les exposants qui utilisent leur propre véhicule et pour accéder au Château Frontenac lors du montage et du démontage de votre kiosque, vous devez utiliser le stationnement intérieur de l'hôtel. Voici, à cet effet, un plan et quelques renseignements utiles :

- Passer par la rue St-Louis, atteindre l'entrée principale (rue Des Carrières) du Château et se rendre jusqu'au bout de l'allée;
- Tourner à droite (rue Mont-Carmel), prendre la 2^e entrée à droite et se rendre jusqu'au bout;
- Entrer par la porte des cuisines de la Salle de Bal et se rendre ensuite jusqu'à l'emplacement de l'exposant.

Des employés faisant partie de l'organisation de Québec Exploration (vêtus de vestes rouges) seront sur place pour vous diriger et vous fournir des chariots pour faciliter le transport de votre matériel jusqu'à votre kiosque.



- Entrée principale
- Entrée du stationnement
- Débarcadère

Modalités de réservation et de paiement

Règles d'attribution des emplacements (résumé)

- Les exposants de l'année précédente ont préséance sur les nouveaux exposants.
- Une liste d'attente est constituée pour les nouveaux exposants à partir du 1^{er} avril 2011.
- Les demandes de réservation sont traitées par ordre chronologique.

Réservation d'emplacement

Pour réserver un emplacement, vous devez :

- remplir le formulaire ci-joint;
- bien indiquer vos trois choix d'emplacement;
- nous faire parvenir le formulaire dûment rempli.

par la poste :

Québec Exploration 2011

Marie Dussault

Direction de l'information géologique

Géologie Québec

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

880, chemin Sainte-Foy, 3^e étage

Québec (Québec) G1S 4X4

par télécopieur : 418 643-2816

par courriel : marie.dussault@mrnf.gouv.qc.ca

Votre demande de réservation sera traitée dans les plus brefs délais et vous serez informé par téléphone des modalités d'attribution des espaces. Nous vous suggérons alors d'avoir le plan d'aménagement en main.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, communiquez avec Marie Dussault :

par téléphone : (sans frais) 1 866 249-0649 ou (local) 418 627-6269, poste 4533

par courriel : marie.dussault@mrnf.gouv.qc.ca

Contrat de location

Dès qu'un espace vous sera alloué, un contrat de location vous parviendra.

Vous devrez :

- remplir et signer le contrat de location;
- faire parvenir le contrat à :

Québec Exploration 2011

Marie Dussault

Direction de l'information géologique

Géologie Québec

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

880, chemin Sainte-Foy, 3^e étage

Québec (Québec) G1S 4X4

Paiement

Vous pouvez effectuer le paiement par chèque à l'ordre de **Québec Exploration 2011** ou par carte de crédit en remplissant la section « Votre paiement » du contrat de location. N'oubliez pas de nous retourner le contrat de location avec votre paiement.

Annulation

Une demande d'annulation de contrat de location doit nous parvenir avant le **13 octobre 2011**. Des frais représentant 25 % de la valeur du contrat seront retenus lors du remboursement. Il n'y aura aucun remboursement pour une demande d'annulation reçue après cette date.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Marie Dussault :

par téléphone : (sans frais) 1 866 249-0649 ou (local) 418 627-6269, poste 4533

par courriel : marie.dussault@mrnf.gouv.qc.ca

Règlements et recommandations

Installation des kiosques

L'installation des kiosques s'effectue lundi le 21 novembre entre 13 h et 22 h. Aucun kiosque ne pourra être installé après cette période.

L'exposant doit se limiter à l'espace qui lui est alloué. Aucun débordement sur un espace voisin ou dans les allées ne sera toléré.

La hauteur d'une structure de kiosque ne doit pas dépasser **huit pieds**.

Il est interdit d'utiliser les rideaux séparateurs comme surface d'affichage.

Les contenants ou boîtes servant au transport du matériel devront être remisés dans un local prévu à cette fin.

Le matériel remisé doit être identifié avec le numéro d'emplacement inscrit.

Durant l'exposition

Les salles d'exposition sont ouvertes au public à partir de 9 h. Les exposants y ont accès dès 8 h 30.

Les salles d'exposition sont surveillées en tout temps.

Les périodes de visite sont de 9 h à 17 h les mardi et mercredi et de 9 h à 16 h le jeudi.

Démontage

Le démontage des kiosques débute **le jeudi 24 novembre à 16 h** et devra être terminé à **20 h**.

L'exposant s'engage à ne pas entreprendre le démontage de son kiosque avant 16 h.

Assurances et responsabilités

Le Château Frontenac et les organisateurs du congrès ne sont aucunement responsables des pertes, vols et dommages matériels ainsi que des blessures subies par quiconque lors du congrès.

L'exposant est responsable de tout dommage causé à l'hôtel le Château Frontenac lors de la livraison, l'installation et la manutention de son matériel d'exposition.

L'exposant doit s'assurer contre le feu, le vol et le vandalisme. Il doit aussi posséder une assurance responsabilité couvrant la période de l'exposition, y compris la durée du montage et du démontage.

L'exposant devra avoir en sa possession le certificat d'assurance en tout temps.

Si le Château Frontenac n'était plus disponible à la date prévue, en raison d'un incendie, d'un événement imprévisible, d'une grève ou de tout autre cas de force majeure, les organisateurs ne pourront en être tenus responsables.

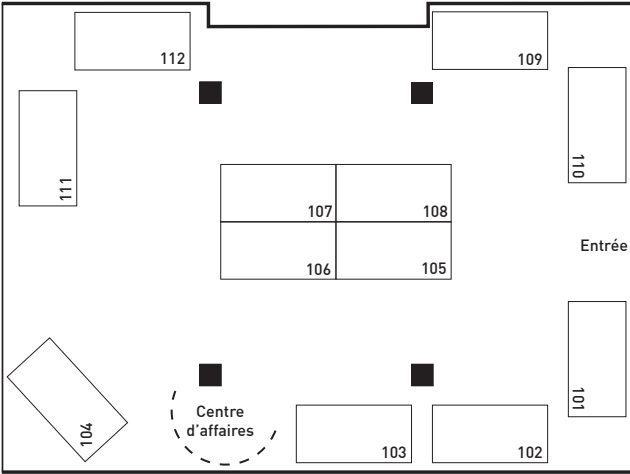
Services alimentaires

Le Château Frontenac possède l'exclusivité des services de traiteur et de bar. La liste des personnes responsables de ces services sera fournie sur demande.

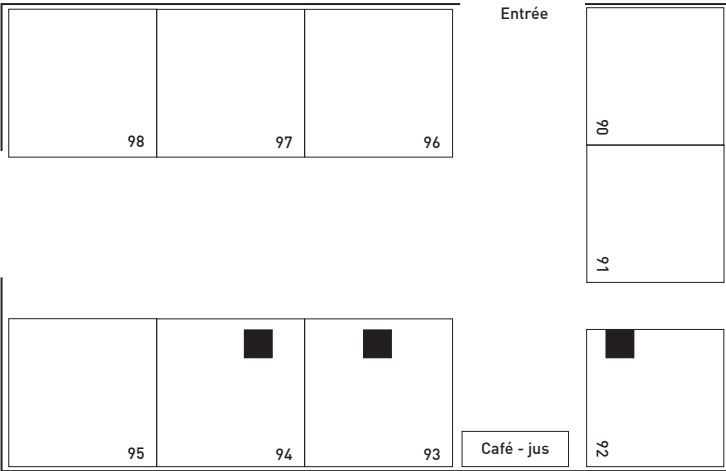
L'exposant qui contrevient aux règles risque de perdre ses privilèges de priorité pour la prochaine année.

Plans des salles

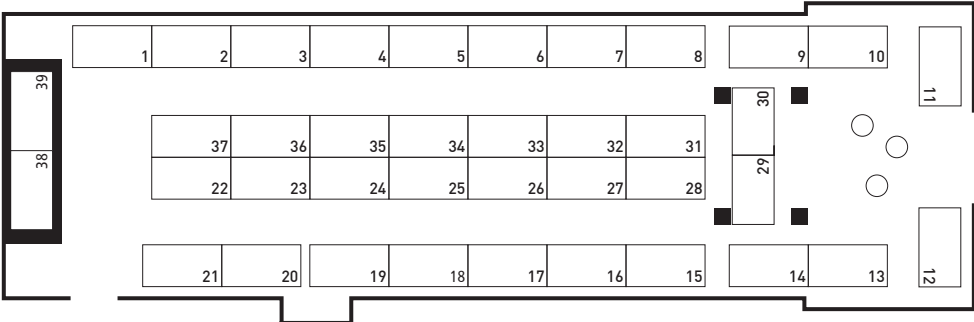
Jacques-Cartier
exposition commerciale



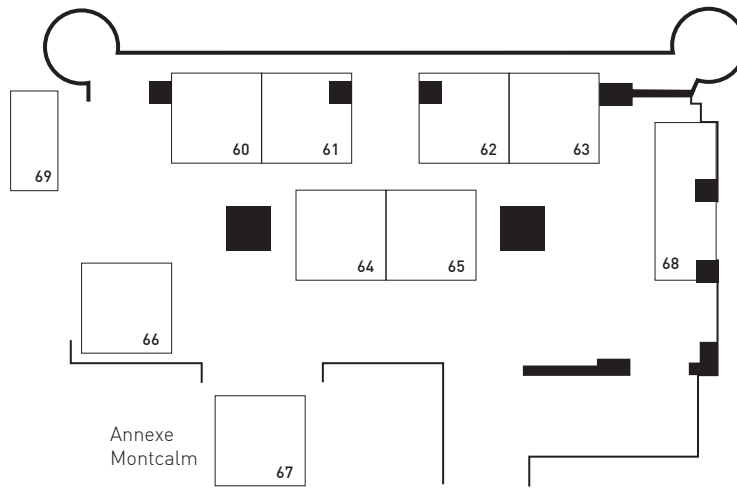
Place d'Armes
exposition commerciale



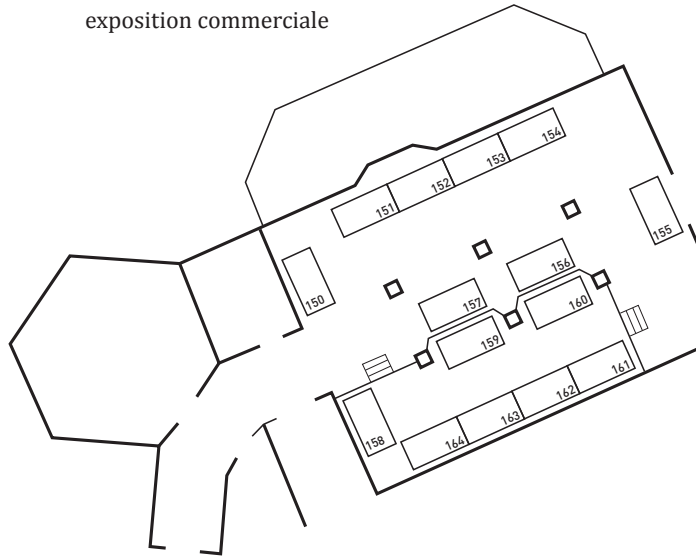
Salle de Bal
exposition commerciale



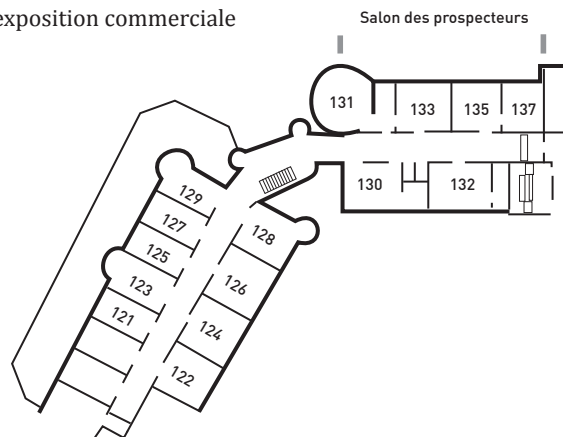
Verchères
exposition commerciale

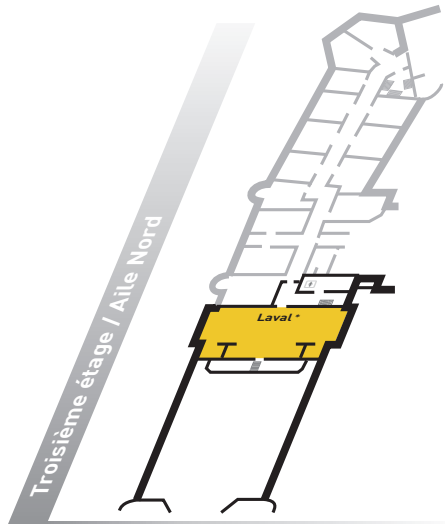


Le Champlain
exposition commerciale

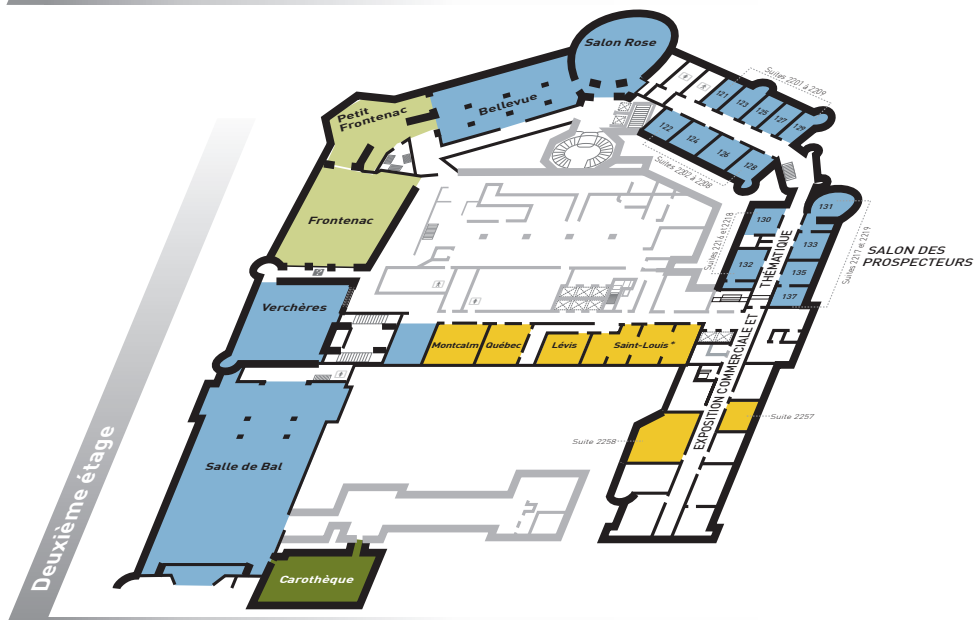


Chambres
exposition commerciale





Légende	
■	Réception, inscription et hall d'entrée
■	Exposition commerciale et géoscientifique
■	Carothèque
■	Réunions et sessions interactives
■	Conférences
■	Activités sociales
(*)	Ateliers
	Toilettes
	Information
	Ascenseurs
	Portes tournantes





Demande de réservation d'espace (liste d'attente)

Compagnie : _____ Nom et prénom : _____
Adresse : _____ Titre du représentant : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____
Courriel : _____

Profil de l'exposant

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Compagnie d'exploration | <input type="checkbox"/> Institut de recherche et laboratoire |
| <input type="checkbox"/> Compagnie d'exploitation | <input type="checkbox"/> Enseignement |
| <input type="checkbox"/> Compagnie de services techniques et géoscientifiques | <input type="checkbox"/> Association |
| <input type="checkbox"/> Consultant | <input type="checkbox"/> Prospecteur |
| <input type="checkbox"/> Organisme gouvernemental | <input type="checkbox"/> Autre |

Je suis membre corporatif de l'Association de l'exploration minière du Québec.

Je serai exposant pour la première fois à Québec Exploration.

J'ai pris connaissance des modalités de réservation. Et voici la liste de mes choix :

Espace

Indiquez dans quelles salles vous désirez vous placer en attente (1, 2, 3)

Emplacement souhaité

Salle de Bal	choix _____	Salon Verchères	choix _____
Le Champlain	choix _____	Salon Place d'Armes	choix _____
Salon Jacques-Cartier	choix _____	Chambres	choix _____

Signature du représentant

Date de la demande

Pour réserver un emplacement, assurez-vous de bien indiquer votre choix de salles et de nous faire parvenir le formulaire dûment complété :

par la poste :

Québec Exploration 2011
Marie Dussault
Direction de l'information géologique
Géologie Québec
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
880, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1S 4X4

par télécopieur : 418 643-2816

par courriel : marie.dussault@mrnf.gouv.qc.ca

Votre demande de réservation sera traitée dans les plus brefs délais et vous serez informé par téléphone des modalités d'attribution des espaces. Nous vous suggérons alors d'avoir le plan d'aménagement en main.

Pour de plus amples informations à ce sujet, contactez Marie Dussault :

Par téléphone : (sans frais) 1 866 249-0649 ou (local) 418 627-6269 poste 4533 ou

par courriel : marie.dussault@mrnf.gouv.qc.ca

L'Association de l'exploration minière du Québec représente tous les intervenants œuvrant dans le domaine de l'exploration minière au Québec.

L'AEMQ a pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts collectifs de ses membres en favorisant l'élaboration, l'application et la diffusion de pratiques d'avant-garde. Elle croit au potentiel minéral du Québec et travaille à sa mise en valeur et à son développement. L'AEMQ le fait pour ses membres, mais surtout pour l'ensemble de la collectivité québécoise qui profite des retombées économiques de l'industrie minière.

Joueur important de l'exploration minière québécoise, l'AEMQ est une force qui contribue au développement économique et social de l'industrie de façon durable et responsable. Dans chacune de ses interventions, l'AEMQ est préoccupée par la défense des intérêts collectifs de ses membres auprès des décideurs gouvernementaux et des divers groupes de pression. Grâce aux activités organisées par l'AEMQ, les membres développent de nouveaux contacts sur une base professionnelle et sociale.

Devenir membre de l'AEMQ, c'est profiter de plusieurs avantages très intéressants :

- Des tarifs préférentiels pour des colloques, congrès et symposiums
- Une priorité d'inscription et des tarifs préférentiels lors d'activités de promotion de l'industrie minière québécoise
- Le bulletin d'information de l'AEMQ envoyé par la poste
- Un tarif préférentiel pour une publicité dans le bulletin d'information de l'AEMQ et à l'achat d'un espace publicitaire dans le Répertoire annuel des membres
- La publication de vos coordonnées dans le Répertoire annuel des membres et sur le site Internet
- Une place dans le groupe d'envoi d'information privilégiée par courrier électronique
- Un accès direct à l'information sur l'exploration et l'industrie en général, à de nombreuses publications et à de la documentation à un même endroit

De plus, c'est grâce à la participation active de tous ses membres que l'AEMQ est devenue «LA» référence en matière d'exploration minière au Québec. Nous vous invitons aujourd'hui à le devenir vous aussi.

Pour devenir membre corporatif de l'AEMQ,
contactez Marie-Pier Loiselle par courriel à : adj@aemq.org.

Nous vous remercions à l'avance pour votre appui et nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

